

## Crue des eaux La Ville de Magog surveille l'évolution de la situation

**Magog, le 18 avril 2019** – L'Organisation municipale de sécurité civile de Magog (OMSCM) désire informer la population relativement à une possible crue des eaux qui pourrait survenir au cours des prochains jours à la suite de la fonte de neiges et des pluies abondantes attendues.

### État de la situation

Tous les cours d'eau font l'objet d'une surveillance régulière par des équipes de la Ville de Magog. Le ruisseau Rouge et le lac Memphrémagog sont les seuls cours d'eau qui nécessitent une surveillance continue.

Le niveau du lac Memphrémagog est à la hausse. Celui du ruisseau Rouge est stable. L'OMSCM est en communication avec le ministère de la Sécurité publique et suit de près l'évolution de la situation.

Aucune résidence aux abords des lacs ou des ruisseaux n'a encore été touchée par le niveau des eaux. Deux secteurs situés en zones inondables, soit la rue Cabana et le secteur de la place du Club-Memphré, près de la plage des Cantons, sont sous surveillance particulière.

Les différents cours d'eau sur le territoire de Magog sont libres de tout couvert de glace. Il n'y a donc aucun risque de formation d'embâcles.

### Se préparer en toute sécurité

L'OMSCM demande aux citoyens, particulièrement à ceux qui habitent près des plans d'eau, de rester vigilants et de se préparer à toute éventualité. Il est également recommandé d'éviter de mettre des embarcations sur les cours d'eau en raison du courant qui pourrait augmenter au cours des prochains jours.



Bien que la situation ne soit pas alarmante, la pluie et la fonte des neiges pourraient provoquer le gonflement des cours d'eau. C'est pourquoi il est recommandé de consulter le site Internet de la Ville de Magog à l'adresse [ville.magog.qc.ca/inondations](http://ville.magog.qc.ca/inondations) pour savoir quoi faire avant, pendant et après une inondation.

L'OMSCM communiquera avec la population via les médias sociaux et le site Internet de la Ville de Magog si la situation se dégradait et qu'elle devait passer en mode de veille ou d'alerte. Pour être informés en temps réel, les citoyens sont invités à s'inscrire aux publications en ligne de la Ville au [ville.magog.qc.ca/abonnement](http://ville.magog.qc.ca/abonnement).

La Ville de Magog invite les citoyens à signaler toute situation problématique en composant le 819 843-3333. En dehors des heures d'ouverture, contactez la Régie de police de Memphrémagog au 819 843-3334, ou, en cas d'urgence, composez le 911.

- 30 -

**Source et information :**

Direction des communications et des technologies de l'information  
Ville de Magog  
819 843-3333, poste 367

